



Monteur/se Dépanneur/se en Climatisation

Lieu de la Formation

Afpar de Saint Paul

RNCP 37940

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 26/02/2024) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

5 mois / 735 h

En centre

630 h

En entreprise

105 h

Métier

Vous assurez l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements de climatisation à détente directe de types split-system et DRV. Vous réalisez l'installation, procédez à la mise en service des climatiseurs de type split-system, préparez les équipements de type DRV pour le technicien du constructeur qui assure leur mise en service. Vous informez le client de l'usage et des précautions d'utilisation de ces équipements. Dans le cadre de la maintenance, vous assurez la maintenance préventive et corrective de niveau 2 de ces équipements.

Les activités menées contribuent au confort des occupants et au bon fonctionnement des process (centres informatiques, centres de communication, Datacenter). Vous travaillez essentiellement au sein d'une entreprise de type PME (climatiseurs, frigoristes, chauffagistes, électriciens) ou d'un bureau local d'un major de la maintenance des équipements de conditionnement d'air des bâtiments tertiaires et industriels.

Objectifs de la formation

- Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système
- Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type DRV
- Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002680 - Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système

- Installer un équipement monoposte de climatisation de type split-système.
- Mettre en service un équipement monoposte de climatisation de type split-système.

CCP 002681 - Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type drv

- Installer un équipement multiposte de climatisation de type DRV.
- Préparer la mise en service d'un équipement multiposte de climatisation de type DRV.

CCP 002682 - Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation

- Réaliser la maintenance préventive d'un équipement de climatisation.
- Réaliser la maintenance corrective de niveau 2 d'un équipement de climatisation.

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système	4	140
Module 2 : Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type DRV	6	210
Module 3 : Réaliser la maintenance préventive et corrective des équipements de climatisation	5	175
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de Monteur/se Dépanneur/se en Climatisation (ROME I1306)

Suite de parcours

- Formations complémentaires permettant d'atteindre le niveau 4 (bac technique) : Technicien/ne Froid et Climatisation ou Technicien/ne de Maintenance CVC
- Création d'entreprise

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle). Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPA

**Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80**

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau de mathématiques de fin de seconde ou de fin de BEP ou équivalent.
- Une première approche de l'électricité et une expérience du contact clientèle favorise l'adaptation à cette profession.
- Permis B indispensable pour l'exercice de l'emploi.

Les aptitudes requises

- Curiosité et aisance technique,
- Bon niveau de raisonnement,
- Sens commercial (présentation, écoute et échange avec les clients),
- Dextérité manuelle
- Capacité à la manutention de charges, et adaptation au contrainte postural.
- Mobilité

Modalités d'accès

1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPA : www.afpar.re
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPA,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.